

FACE À LA « GRANDE TRANSMISSION », L'IMPÔT SUR LES GRANDES SUCCESSIONS

Alexandre Ouizille, Théo Iberrakene, Boris Julien-Vauzelle

27/11/2024

L'héritage, perçu comme la possibilité de léguer un patrimoine à ses enfants et le fruit d'une vie de labeur, représente également un symbole de la mobilité sociale. Cette double fonction participe à l'attachement des Français à l'héritage. Mais celui-ci présente un caractère extrêmement inégalitaire et risque de rétablir une société dans laquelle le poids des dynasties patrimoniales l'emporte sur les résultats de l'effort et du travail. Pour enrayer le processus, Alexandre Ouizille, Théo Iberrakene et Boris Julien-Vauzelle proposent de mettre davantage à contribution les très grandes transmissions, celles touchant les 1% des Français les plus riches, afin d'investir dans l'avenir collectif de notre pays.

Table des matières

Introduction

La « grande transmission » : un choc prévisible pour la société française

Une dynamique inégalitaire croissante, exacerbée par un phénomène de « retour de l'héritage » dans la constitution des patrimoines

La « grande transmission » risque de renforcer les inégalités de richesse pour les prochaines générations

Notre fiscalité des successions est obsolète, tandis que nous devons engager des dépenses d'avenir considérables

La fiscalité des successions, et plus largement celle du patrimoine, est très inégalitaire

La France fait face à un mur d'investissements nécessaires pour préparer l'avenir du pays

Ces investissements doivent-ils être financés par la dette ou par l'impôt ?

Faut-il cibler la détention ou la transmission du patrimoine ?

La fiscalité sur la détention présente des avantages sur le plan économique et politique par rapport à la taxation des successions

La taxation des successions et des donations reste le moyen le plus efficace pour répondre à la « grande transmission »

IGS : les trois piliers d'une réforme sans impact fiscal pour 99% des Français

Pilier 1 : réformer l'assiette et le barème des DMTG

Pilier 2 : taxer les plus-values latentes

Pilier 3 : moderniser l'imposition pour faciliter les transmissions

Conclusion

Annexes et estimations détaillées

Calcul du rendement du pilier 1

Calcul du rendement du pilier 2

Hypothèses utilisées pour le calcul du rendement de la taxation des plus-values

Les auteurs :

Alexandre Ouizille est sénateur de l'Oise.

Théo Iberrakene est haut fonctionnaire.

Boris Julien-Vauzelle est haut fonctionnaire.